

## Dossiers de fabrication Creusot Forge

### Point d'avancement du programme d'examen des composants installés sur les réacteurs nucléaires d'EDF

EDF procède actuellement à l'examen exhaustif des dossiers de fabrication des composants en provenance de l'usine Creusot Forge (71), installés sur ses réacteurs nucléaires en fonctionnement. Cette démarche s'inscrit dans le cadre du plan qualité d'AREVA engagé depuis 2015, en lien avec EDF, sous contrôle de l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN).

Cet examen donne lieu, pour chaque réacteur, à la rédaction d'un dossier de synthèse qui est transmis deux mois avant le redémarrage dudit réacteur à l'ASN, pour instruction. Comme avant chaque redémarrage de réacteur, l'ASN se prononce ensuite sur son autorisation de redémarrer.

Au 14 septembre, douze dossiers de synthèse ont été envoyés à l'ASN. Ils concernent les unités de production de Chooz 2, Paluel 4, Saint-Laurent 2, Penly 1, Cruas 3, Dampierre 3, Belleville 2, Tricastin 3, Chinon B3, Nogent 1, Gravelines 2 et Bugey 3.

L'examen approfondi de ces dossiers a permis de dresser une liste de constats dans la traçabilité et la transcription des documents ainsi que dans la réalisation des opérations de fabrication. Chacun des dossiers est analysé afin de démontrer l'aptitude au fonctionnement en toute sûreté des équipements concernés.

Chaque constat est ensuite classé selon trois catégories. Ainsi, le constat peut-il :

- être **classé sans écart** lorsque l'instruction du dossier n'a pas conduit à mettre en avant un écart par rapport à des consignes internes à Creusot Forge, des documents de commande ou de fabrication, vis-à-vis du code de construction des équipements sous pression nucléaires et de la réglementation applicable lors de la fabrication des composants concernés.
- faire l'objet d'une **fiche de non-conformité** (FNC) lorsqu'il porte sur le non respect d'une exigence interne au fabricant.
- relever d'une **fiche d'anomalie** (FA) lorsqu'une pièce n'est pas en conformité avec une exigence contractuelle ou réglementaire.

Les douze dossiers de synthèse transmis à ce jour à l'ASN, qui concernent 309 composants, comportent 471 fiches d'anomalies et 130 fiches de non-conformité. L'analyse des constats, réalisée par EDF et transmise à l'ASN, montre qu'aucun n'est de nature à remettre en question l'aptitude au fonctionnement en toute sûreté des composants concernés.

La revue exhaustive des dossiers de fabrication de Creusot Forge se poursuivra jusqu'au 31 décembre 2018. Les informations concernant les dossiers de synthèse transmis à l'ASN sont régulièrement publiées et mises en ligne sur le site edf.fr : <http://bit.ly/2f0VmTS>

Acteur majeur de la transition énergétique, le Groupe EDF est un énergéticien intégré, présent sur l'ensemble des métiers : la production, le transport, la distribution, le négoce, la vente d'énergies et les services énergétiques. Leader des énergies bas carbone dans le monde, le Groupe a développé un mix de production diversifié basé sur l'énergie nucléaire, l'hydraulique, les énergies nouvelles renouvelables et le thermique. Le Groupe participe à la fourniture d'énergies et de services à environ 37,1 millions de clients, dont 26,2 millions en France. Il a réalisé en 2016 un chiffre d'affaires consolidé de 71 milliards d'euros. EDF est une entreprise cotée à la Bourse de Paris.

N'imprimez ce message que si vous en avez l'utilité.

EDF SA  
22-30, avenue de Wagram  
75382 Paris cedex 08  
Capital de 1 443 677 137 euros  
552 081 317 R.C.S. Paris

[www.edf.fr](http://www.edf.fr)

#### CONTACTS

Presse : 01 40 42 46 37

Analystes et Investisseurs : 01 40 42 40 38